

Octuor*

Montant minimal de versement initial	20 000 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA
Trais a dances on a rassociation again sousent to some at	
Frais annuels	
Frais de gestion du contrat	
Frais des supports	
Support fonds euros	1,00% maximum
Support unités de compte	1,00% maximum
Support Eurocroissance	1,00% maximum
Gestion pilotée	NA
Frais de gestion des unités de compte (propres aux actifs)	
1/ Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne au 31/12/2023)	2,31%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,93%
Fonds de capital-investissement (moyenne au 31/12/2023)	3,21%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,97%
Fonds immobilier**** (moyenne au 31/12/2023)	1,99%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,69%
Fonds mixtes (moyenne au 31/12/2023)	2,33%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,84%
Fonds monétaires (moyenne au 31/12/2023)	0,28%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,05%
Fonds obligations***** (moyenne au 31/12/2023)	1,46%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,51%
Fonds spéculatifs (moyenne au 31/12/2023)	2,55%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,72%
Autres (moyenne au 31/12/2023)	1,20%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,31%
2/ Gestion pilotée	
Mode de gestion n°1 (moyenne au 31/12/2023)	NA
Dont taux de rétrocessions de commissions***	NA
Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels*****	15,00% maximum
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	4,50%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	0,00%
Frais d'arbitrage (exclusion des frais liés aux options de gestion)	
Proportionnels ou forfaitaires	1,00% plancher à 30€ /arbitrage si courrier et 15€ forfaitaires en ligne
Nombre d'arbitrages gratuits/an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0,00%
Frais sur les versements de rente	0,00%
Frais de rachat	0,00%

NA : non applicable

Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

 $fonds\ de\ capital-investissement\ (FCPR,\ FPCI,\ FPS)\ et\ les\ titres\ vifs\ (actions\ et\ obligations\ en\ direct).$

- ***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.
- **** = la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI, les SCI et autres FIA Immobilier.
- ***** la catégorie « fonds obligations » concerne les OPC de type obligations.
- ****** = frais prélevés sur le solde créditeur du compte de participation aux résultats spécifique du fonds croissance.

Generali Vie, Société Anonyme au capital de 336 872 976 euros

 Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris n°ADEME FR232327_03PBRV – Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

^{*=} Le tableau indique les principaux frais du contrat d'assurance vie ou de capitalisation constaté au dernier exercice clos.

^{** =} la catégorie « fonds actions » (OPC de type actions) inclut les ETF et mais exclut les